

# **POUR UNE AUTRE POLITIQUE DE L'EAU PROPOSITIONS ET ENGAGEMENTS**

Manifeste du I Forum  
Alternatif Mondial sur l'eau

**FLORENCE, 21 – 22 MARS 2003**



# La politique de l'eau que nous combattons\*

lesquels **acteurs principaux** sont:

*la Banque Mondiale, les entreprises privés de l'eau (Vivendi Environnement, Suez, RWE, Thames Water, Southern Water, Saur Bouygues, ACEA, Aguas de Barcelona..., mais aussi Nestlé, Danone, Coca-Cola) et les institutions créées par ces acteurs en 1996: le Conseil Mondial de l'eau), le Global Water Partnership, avec le soutien des organisations spécialisées des Nations Unies.*

La politique de l'eau promue par les groupes sociaux partisans de la mondialisation de l'économie capitaliste de marché se base sur **trois principes fondateurs**:

- L'eau doit être considérée principalement comme un bien économique («économique» dans le sens des principes de l'économie capitaliste de marché). Tout comme le pétrole, le grain et les autres marchandises, l'eau peut être vendue, achetée, échangée;
- L'accès à l'eau est un besoin vital, non un droit de l'homme. Encore une fois, à Kyoto, on a assisté au refus de reconnaître l'eau comme un droit. Chaque individu est responsable de la satisfaction du besoin. Les êtres humains sont des consommateurs/clients d'un bien/service qui doit être rendu accessible grâce aux mécanismes du marché. Pour les individus au bas revenu, résidents dans les pays riches, l'Etat doit adopter et appliquer des mesures sociales mirant à garantir aux distributeurs d'eau le paiement des quittances d'eau non soldées;
- L'eau doit être traitée comme une ressource précieuse («l'or bleu»). Elle est destinée à devenir toujours plus rare et par conséquent importante de manière stratégique. La sûreté hydrique «nationale» est un problème politique central. Les conflits pour usages alternatifs et concurrents au sein des pays et entre les pays sont destinés à s'intensifier et à se généraliser.

\* Cfr. les principales sources «ideologico-scientifiques» de cette politique:

- **World Water Vision**, 2000. Rapport du World Water Council présenté au 2<sup>e</sup> Forum Mondial de l'Eau à l'AIA

- **From Vision to Action**, 2000. Rapport du Global Water Partnership présenté au 2<sup>e</sup> Forum Mondial de l'Eau à l'AIA

- **Water Resources Sector Strategy (WRSS)**, Février 2003, Banque Mondiale

- **Financing Water for All** (Rapport Camdessus), 2003, Rapport du Groupe d'experts mondiaux sur le financement des infrastructures hydriques pour le 3<sup>e</sup> Forum Mondial de l'Eau à Kyoto

- **World Water Development Report**. L'Eau pour les gens, l'Eau pour la vie. Rapport au 3<sup>e</sup> Forum Mondial de l'Eau à Kyoto.

**À Kyoto, à l'occasion du 3<sup>e</sup> Forum Mondial** *organisé par le Conseil Mondial de l'eau, les représentants des gouvernements, des organisations spécialisées de l'ONU et des entreprises multinationales privées ont affirmé de nouveau que la politique de l'eau doit poursuivre les objectifs:*

- de promouvoir la gestion des ressources hydriques de la planète selon le modèle dit IWRM (Integrated Water Resources Management) élaborée par la Banque Mondiale. Ce model se fonde sur les mécanismes de marché et sur la fixation du «juste» prix de l'eau basé sur le principe du «full cost recovery», c'est-à-dire la récupération du coût total qui inclut un retour sur les investissements bien consistant, qui peut arriver à un tiers du «coût» total;
- d'agir sur l'offre d'eau mettant en valeur les ressources non encore exploitées, favorisant le transport de l'eau sur de longues distances et tentant d'augmenter la quantité d'eau douce rendue possible à travers le dessalage de l'eau marine;
- d'agir sur la demande promouvant les utilisations solvables plus rentables et espérant de réduire les gaspillages et les prélèvements excessifs avec la manœuvre sur les prix (marché de la pollution, principe «qui pollue paye...»).

*En ligne avec tels objectifs, la politique prédominante de l'eau promeut et «impose»:*

- la libéralisation des services hydriques au sein des négociations WTO/GATS (Accord Général sur le commerce des services), de la quelle l'Union Européenne est parmi les plus fervents souteneurs (ceci non par hasard car les entreprises d'eau françaises, anglaises et allemandes sont les premières au monde);
- la libéralisation, la déréglementation et la privatisation des services hydriques selon le principe de la conditionnalité

imposée par la Banque Mondiale et par le FMI: un pays peut obtenir des prêts à condition qu'il libéralise, déréglemente et privatise le secteur (les secteurs) pour lequel (lesquels) il a obtenu le crédit;

- la priorité à donner à l'investissement privé. Cette priorité a été encore une fois de plus «consacrée» par le rapport «Camdessus» sur le «Financing Water for All» présenté à Kyoto. Selon la déclaration finale du Sommet de Monterrey sur la financement du développement mondial et il rapport Camdessus, il incombe au secteur privé, l'assurance du financement des 100 milliards de dollars annuels que selon la Banque Mondiale (un chiffre exagéré) seront nécessaires pour réduire à moitié d'ici l'an 2015 le numéro de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable et aux services sanitaires;
- la privatisation de l'ensemble des services d'eau selon le «modèle» PPP Partenariat Public Privé.

## **DÉRIVE ET FAILLITE DE LA POLITIQUE DE L'EAU ACTUELLE**

**Les chiffres** parlent tout seuls:

- 2,4 milliards de personnes vivent sans accès aux services sanitaires;
- 1,5 milliards de personnes vivent sans accès à l'eau potable;
- 30.000 personnes meurent par jour à cause des maladies dues à l'absence de l'eau potable et des services sanitaires;
- 600.000 agriculteurs blancs sud africains consomment pour fins irrigatrices 60% des ressources hydriques du pays, pendant que 15 millions de citoyens noirs n'ont pas accès à l'eau potable;
- la moitié des villages palestiniens n'a pas l'eau courante alors que toutes les colonies israéliennes en sont pourvues;

- 85% du volume des eaux des fleuves en France est pollué;
- la consommation journalière moyenne de la population des pays «en voie de développement est de 20 litres. En Italie elle est de 213 litres, aux États Unis d'Amérique elle est de 600 litres;
- le Brésil représente 11% des ressources hydriques douces de la planète mais 45 millions de brésiliens n'ont pas encore accès à l'eau potable;
- les gaspillages d'eau sont énormes dans le monde entier: 40% d'eau utilisée pour l'irrigation se perd par évaporation; les pertes d'eau absorbées dans les aqueducs vont de 30 à 50%. Dans les pays dits «développés», une machine à laver consomme en moyenne 140 litres d'eau par cycle, le rinçage de 10 à 20 litres à la fois, le lave-vaisselle 60 litres.

*En réalité, la politique jusqu'à présent poursuivie a bénéficié seulement aux grandes entreprises privées et à leurs propriétaires.*

Au début des années 80, les deux majeures compagnies privées opérant au niveau international (Générale des Eaux, devenue aujourd'hui Ondeo filial de Suez et Lyonnaise des Eaux, devenue Vivendi Environnement, pour le moment encore filial de Vivendi Universale) assurent la distribution de l'eau à pas plus de 300.000 personnes hors de la France. En l'an 2000, ce numéro est monté à près de 100 millions pour chaque compagnie. On pense qu'en 2002, les personnes servies par les entreprises privées seront de l'ordre de 400 millions. La banque suisse privée Picket, a prévu il y a trois ans, que le secteur privé servira en 2015 près de 1,7 milliards de personnes (si la tendance à la privatisation sera maintenue).

Pourtant la privatisation des services d'eau, sauf quelques exceptions locales, n'a pas encore touché la Suisse, la Suède, l'Hollande, les États Unis, le Québec..., et **ne s'est pas traduite nécessairement et partout en une amélioration des services ou en une réduction des prix**. Elle ne s'est pas traduite non plus dans la diminution de la corruption, ou dans la

création d'un cercle vertueux des investissements. Dans la majeure part des cas, en particulier dans les pays du Sud, les prix sont montés aux étoiles à Cochabamba en Bolivie, à Manlia dans les Philippines ou à Santa Fé en Argentine. La corruption a caractérisé l'attribution des concessions aux privés. L'endettement des pays pauvres s'est augmenté. L'amélioration des services dans ces pays a plutôt avantagé les groupes sociaux plus aisés.

C'est évident que l'inclusion des services hydriques entre les services à discipliner dans le cadre du GATS se traduira en une amputation grave des pouvoirs démocratiques des Etats et en particulier des parlements régionaux et locaux en matière de régulation de l'eau sur le plan tarifaire, environnemental et social.

La privatisation signifie **privatisation du politique**, c'est-à-dire le transfert du pouvoir-politique-décisionnel en matière de allocation des ressources hydriques des sujets publics aux sujets privés. La croyance nourrie par les hommes politiques de conserver un pouvoir de contrôle sur les entreprises en matière, par exemple de fixation des tarifs, s'est révélée ce qu'elle est: une illusion.

Enfin, la privatisation de l'eau s'est traduite en un marchandage et, donc, en un **marchandage de la vie**.

Dans ce contexte, le grand tort de la politique de l'eau actuelle est d'avoir démontré d'être incapable de:

- permettre à tous d'avoir accès à l'eau potable en quantité et qualité nécessaires à la vie;
- promouvoir une utilisation et une valorisation «soutenable» des ressources hydriques de la planète;
- empêcher la multiplication et l'aggravation des «guerres de l'eau».

# Une autre politique mondiale et locale de l'eau

Nous proposons de **partir du droit à la vie pour tous dans l'an 2020 au plus tard**. L'objectif est de garantir le droit à l'eau à tous les 8 milliards de personnes qui habiteront la planète dans l'an 2020, à toutes les espèces vivantes et aux générations futures, garantissant au même moment la «subsistance» des écosystèmes. Dans ce sens nous affirmons la valeur «sacrée», au niveau symbolique et imaginaire de l'eau. Elle est expression de la vie, de la dignité humaine et de la nature, de la culture des peuples et de l'histoire humaine.

## PRINCIPES FONDATEURS

**a) l'accès à l'eau en quantité (40 litres par jour pour usage domestique) et qualité suffisantes à la vie doit être reconnue comme un droit constitutionnel humain et social, universel, indivisible imprescriptible.**

A ce propos, nous saluons avec satisfaction le «commentaire général» émis par le Comité des Droits Humains et Sociaux des Nations Unies selon lequel, l'accès à l'eau doit être considéré comme un droit de l'homme.

**b) l'eau doit être traitée comme un bien commun appartenant à tous les êtres humains et à toutes les espèces vivantes de la planète. Les écosystèmes doivent être considérés comme des biens communs.**

L'eau est un bien disponible en quantité limitée au niveau local et global. Aucun profit peut justifier une utilisation illimitée de ce bien. Les gaspillages actuels constituent un vol perpétré au dépit de la vie. Pour ce faire, **la propriété, la direction et le contrôle politique de l'eau** (en particulier, la gestion des services hydriques) **doivent être et doivent rester publics**, sous la responsabilité directe des pouvoirs publics. C'est le devoir incessible des pouvoirs publics celui d'assurer et de promouvoir l'utilisation de l'eau dans la respect des droits humains, y compris ceux des générations futures et de la sauvegarde et valorisation intégrée des écosystèmes.

**c) les collectivités publiques (de la commune à l'Etat, des Unions continentales à la Communauté mondiale) doivent assurer le financement des investissements nécessaires pour la concrétisation du droit à l'eau potable pour tous et une utilisation «défendable» du bien eau.**

L'instrument le plus approprié est la mise en œuvre d'un **système fiscal progressif à finalité re-distributive à tous les niveaux, de celui local à celui mondial** selon une multitude et une modularité des mécanismes de collecte des ressources financières publiques en fonction des besoins et des niveaux territoriaux d'investissement.

Pour ceci, il est **indispensable et non sujet à prolongation la révision du rôle et du fonctionnement des institutions financières multilatérales (BM, IMF, BERD, BEI, IBD, ABD...)** et la définition de **nouvelles institutions de financement de type coopératif inter-territorial et inter-national dans une logique de Partenariat Public-Public.**

**d) les citoyens doivent participer sur des bases représentatives et directes à la définition et à la réalisation de la politique de l'eau, du niveau local au niveau mondial.**

La démocratie doit être au centre du «vivre ensemble», aussi au niveau mondial. On ne peut pas admettre que la mondialisation puisse être globale et réelle quant au commerce, la finance, la production, la consommation, les modes de vie, les flux culturels alors que la démocratie s'arrête au niveau des États nationaux ou des État-Continents comme le États Unis d'Amérique, la Chine, l Russie, l'Inde, le Brésil, l'Indonésie. Le concept de gouvernance mondiale mis en vogue par les dominants du Nord est une grande mystification. La démocratie a besoin de la promotion d'un **«public» nouveau, démocratique, participatif et solidaire** et de l'activation des lieux de participation directe, de proximité, qui incluent les citoyens et les communautés locales, les travailleurs et les travailleuses, les organismes locaux, et la valorisation de toutes les formes, différentes, qui représentent dans les divers continents la richesse de l'expérience démocratique.

## LES OBJECTIFS PRIORITAIRES

Dans le but de rendre concrète et effective l'application des principes énoncés, nous nous engageons à promouvoir et à poursuivre la réalisation des **objectifs prioritaires** suivants:

- a. la campagne «**zéro soif**». Tous les habitants de la terre doivent avoir accès à l'eau potable d'ici l'an 2020. «zéro soif» doit devenir un objectif écrit, un engagement politique formel, reconnu par les divers États et les organisations spécialisées des Nations Unies avec la signature à ce propos d'un «**Contrat Mondial de l'Eau**» d'ici la fin de l'Année Internationale de l'Eau.

*Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau propose que les Nations Unies convoque au début de décembre 2003, à la conclusion de l'Année Internationale de l'Eau, une journée spéciale pour l'approbation de tel Contrat, lequel texte ne doit pas être long plus de 100 lignes.*

Dans le cas où les Nations Unies devraient snober une telle proposition, les promoteurs du Forum Alternatif Mondial de l'Eau s'engagent à convoquer, en décembre 2003 (on n'en a parlé à Bruxelles), ensemble à un groupe de parlementaires, «une assemblée des citoyens» pour la signature du contrat, dans l'esprit de la «Déclaration de Porto Alegre» (février 2002) qui fut à la base de la Constitution de la «Coalition mondiale contre la privatisation et la commercialisation de l'eau» à l'occasion du 2<sup>e</sup> Forum Social Mondial.

La campagne «zéro soif» ne signifie pas réduire le droit à l'eau aux mesures d'assistance sociale en faveur des moins aisés, des «pauvres» et non plus donner la priorité aux investissements en grandes œuvres infrastructurelles.

- b. la **déclaration de l'illégalité de la pauvreté**. Vu le lien étroit existant entre la pauvreté et le non accès à l'eau potable, la proposition «zéro soif» signifie en substance «zéro pauvreté». Comme au XIX<sup>e</sup> siècle l'abolition de l'esclavage,

déclarée illégal ouvrit une ère de développement considérable en ce qui concerne les droits de l'homme, les droits civils, les droits sociaux et les droits politiques, ainsi la déclaration de l'illégalité de la pauvreté constitue l'un des objectifs prioritaires de la construction d' «un autre monde», et dans ce sens d'une autre politique de l'eau.

*Il Forum Alternatif propose que le lancement de la «campagne pour la déclaration de l'illégalité de la pauvreté» soit fait à l'occasion des G-8 à Evian.*

- c. **le soutien des luttes en cours contre la construction des grandes digues** en Amérique Latine, en Asie, (surtout en Chine: le Forum exprime son soutien aux populations victimes de la construction de la grande Digue des Trois Gueules), en Afrique, en Russie, en Asie mineure (en particulier dans le Kurdistan), en Europe (en particulier dans les pays de l'Est). Il faut lutter contre les politiques de financement de ces projets de la part de la Banque Mondiale et d'autres organisations et institutions financières internationales, à fin que les gouvernements, les parlements, les autorités locales, les entreprises implémentent les recommandations faites par la Commission Indépendante Mondiale sur les Dignes.

Le même discours vaut pour les grandes œuvres infrastructurelles (les tunnels en particulier). La gestion du cycle de l'eau ne doit plus suivre une approche ingénieuse, mais elle doit suivre une approche basée sur la tutelle des équilibres hydro-géologiques et environnementaux, à fin de promouvoir et garantir l'épargne de l'eau. Nous sommes à faveur des interventions à échelle locale; interventions qui comportent de bas niveaux de risque technologique, social, humain, environnemental et culturel, et inspirées aux principes de précaution et de réversibilité. Nous accordons la priorité aux interventions qui mirent à l'amélioration des activités de manutention et de service;

d. **la promotion** contre la logique industrielle et productive de l'agriculture actuelle, des **systèmes agricoles liés aux territoires, au court cycle production-consommation, à la manutention et à la tutelle des procès écologiques**, à la promotion où c'est possible, des cultures peu hydro-exigeantes et à une utilisation de l'eau en fonction du travail du paysan et aux intérêts des citoyens et à ceux de l'agrochimie et de la grande distribution.

Nous proposons par conséquent de nous engager à :

- faire de manière que l'agriculture et l'alimentation soient mises hors de l'AMC;
- faire changer la politique agricole de l'Union Européenne, des États Unis d'Amérique, du Canada et des autres pays de l'OCSE et faire arrêter les subventions aux exportations agricoles et à l'agriculture de la mono-culture industrielle, les orientant à faveur des modèles socialement, économiquement soutenables et du point de vue de l'environnement;
- reconvertir les systèmes d'élevage actuels à faveur des modèles soutenables du point de vue social, économique et de l'environnement;
- défendre la «souveraineté alimentaire» des peuples, c'est-à-dire le pouvoir de décider en matière de destination des ressources pour la vie comme principe fondateur d'une agriculture, d'une économie et d'une société juste et démocratique.

e. **l'établissement et surtout le respect des standards et normes mirant à réduire et à éliminer les niveaux actuels inacceptables de la pollution et de la contamination de la planète provoqués par les activités industrielles et tertiaires (énergie, tourisme...)**. Il est temps de réviser l'organisation et le fonctionnement de l'International Standards Organisation (ISO) devenus de

plus en plus un instruments contrôlé par les grandes entreprises mondiales douées de grands moyens et d'infrastructures sur le plan de la R&D.

Les entreprises privées de l'eau sont en train de tenter de définir de nouvelles normes et standards en matière de qualité de l'eau. Mais comme nous le démontrent les expériences européennes, ces entreprises tendent plutôt à garantir un contrôle oligopolistique des marchés entre les mains des entreprises plus fortes. Il faut au contraire poursuivre une politique rigoureuse pour l'élimination de la pollution. **Le principe «qui pollue, paye» ne doit pas être interprété dans le sens que, qui paye peut se permettre de polluer, mais dans le sens que «qui pollue ne doit pas le faire».** À cet égard, nous proposons la définition et mise en œuvre d'un système mondial de certification sociale, communautaire et soutenable de l'eau, en fonction des objectifs et des critères exprimés par le «Contrat Mondial de l'Eau».

Un tel système représente un instrument essentiel pour définir et surveiller les mesures pratiques, indispensables et urgentes à prendre pour éliminer les prélèvements excessifs d'eau et les énormes gaspillages pratiqués aujourd'hui dans l'agriculture, dans les activités industrielles, au niveau des utilisations domestiques et des activités tertiaires, en particulier le tourisme et le sport (nous nous référons au camp de golf qui constitue l'exemple plus éclatant de dilapidation d'eau).

- f. **la lutte contre les diverses formes de privatisation des services d'eau**, y comprise l'ouverture au capital privé de la société publique de gestion des services de distribution de l'eau et du traitement des eaux reflues. L'objectif à promouvoir est de maintenir, et de reporter dans la sphère des droits, donc dans la sphère publique (donc dans la sphère de la démocratie) l'ensemble des services d'eau, améliorant la gestion et le contrôle dans tous les points de vue (financier,

technologique, administratif, de la qualité, de la sûreté, de la participation des citoyens) et dans l'intérêt général. Nous retenons, d'une importance fondamentale, le fait que les pouvoirs publics soient capables de planifier l'utilisation de l'eau contrôlant dans le temps la qualité et l'efficacité des mesures adoptées (y comprise la manutention) et des modalités de gestion de la part des usagers et des institutions gérantes.

*L'alternatif à la privatisation et à la démocratisation de l'eau. L'alternatif au vieux PPP (Partenariat Public Privé) est le nouveau PPP (Partenariat Public- Public), c'est-à-dire le partenariat fondé sur les procès innovateurs de coopération entre institutions et organismes publics, avec la participation directe des citoyens (dans le contexte de la démocratie participative), mirant entre eux à soutenir et à répandre les expériences nouvelles d'économie publique et d'économie sociale.*

- g. la promotion de la **démocratie de l'eau** à tous les niveaux et en particulier **au niveau des bassins**, spécialement des **grands bassins hydrologiques mondiaux** (sur un total de 262 bassins mondiaux, 260 sont transnationaux). La promotion de la **démocratie des fleuves** est urgente, c'est-à-dire la création des «assemblées représentatives des citoyens» des différents pays appartenant au même bassin hydrologique pour décider ensemble sur les bases de la coopération et de solidarité en matière de valorisation et utilisation **intégrée** des eaux et du territoire du bassin.

## **ACTIONS: MODALITÉS ET ENGAGEMENTS**

Vingt ans , n'est pas une durée longue, mais vingt ans sont suffisants pour «construire les bases» et les structures d' «un autre monde», en particulier pour garantir le droit de vie à tous et une valorisation et une protection de l'eau comme bien commun.

Pour mettre en pratique les objectifs mentionnés ci-dessus, nous nous engageons pour les actions suivantes:

a. **soustraire le service hydrique aux services considérés comme services industriels;**

b. **organiser la mobilisation des citoyens à faveur de l'exclusion des services publics des négociés de Cancun du WTO/GATS.**

Les services publics (spécialement l'eau, la santé, l'éducation, les transports...) ne peuvent pas être transformés en services commerciaux. Il faut, au contraire agir en faveur de la création de services publics mondiaux partant des services publics continentaux, inter-nationaux, par exemple au niveau de l'Union Européenne. La création d'un Marché Unique Européen ne doit pas se traduire en une substitution des monopoles publics nationaux avec des monopoles privés et locaux et oligopoles privés européens. L'Union Européenne doit retirer et non avancer les demandes de libéralisation des services essentiels, en particulier l'eau, aux pays tiers et éliminer la préférence pour la gestion privée de l'eau qui a été avancée aussi au procès de l'Initiative EU sur l'Eau (EU Water Initiative);

*Nous demandons à tous les parlementaires européens que **le droit à l'eau soit inscrit sur la nouvelle «charte constitutionnelle» en phase d'élaboration par la Convention européenne. En outre, le Forum Alternatif Mondial sur l'Eau propose la constitution d'un service Public Européen financé par l'Union Européenne, sous le contrôle permanent et transparent du Parlement Européen et en étroite coopération avec les membres de la société civile et des mouvements sociaux. Dans la même ligne d'action, on doit œuvrer pour la formation du service Public Africain, de la Méditerranée, de l'Amérique Centrale, de l'Amérique Méridionale...***

c. **promouvoir la re-municipalisation des services d'eau (le prochain cas en France sera un test très important);**

d. organiser des campagnes de mobilisation des citoyens pour un système de financement public local, national, international et mondial du droit à l'eau comme bien commun, fondé sur un système fiscal progressif à finalité de redistribution à tous les niveaux. Entre les mesures à prendre, nous proposons:

- **au niveau local:** création de caisses d'épargne et de fonds régionaux et inter régionaux à finalité publique et sociale; dans l'attente au retour de la gestion publique des eaux minérales (voir le point e.), prélèvement d'une «water tax» sur la consommation et sur les produits des eaux minérales;
- **au niveau régional et national:** re-investissement des plus-values dérivantes de la gestion publique dans l'activité d'amélioration des structures de gestion du cycle intégré de l'eau;
- **au niveau international et mondial:** prélèvement d'un pourcentage sur l'utilisation des énergies non renouvelables; abandon du principe de la conditionnalité de la Banque Mondiale sur les prêts pour investissements dans le secteur de l'eau, de la santé, de l'éducation et de l'alimentation; création de nouvelles institutions financières internationales et mondiales de type coopératif et mutuel pour le financement des biens et des services communs mondiaux (entre-temps, re-orientation des 347 milliards annuels de subsides à l'agriculture intensive en faveur d'une agriculture pour l'alimentation locale et le droit à la nourriture et à l'eau pour tous). La Banque Mondiale et les institutions financières internationales, qui ont proposé un model de développement non soutenable, doivent s'assumer la responsabilité d'atténuer les effets et impacts négatifs des infrastructures existantes et des privatisations déjà avenues payant les dommages aux communautés et aux pays touchés.

Dans ce contexte, renforcer et multiplier la solidarité entre les villes, les campagnes et les peuples, à travers et au-delà des frontières état-nationales, par le biais d'instruments de coopération (et non d'«aide» humanitaire) tels que **les fonds d'investissement communs entre villes de pays différents, projets à réaliser en commun**, création de caisse d'épargne et de fonds mutuels finalisés au financement de «programmes régionaux de développement de biens et services communs. Le prélèvement d'un centième d'euro au mètre cube destiné à alimenter le financement de «projets de solidarité» est un exemple démonstratif et «pédagogique» quant à l'urgence de l'action. Personne ne croit que ce soit la solution: le transfert des fonds, entre autres mécanismes, est utile dans la mesure où il fait part d'une politique commune de coopération et de financement pour la réalisation des objectifs communs et d transformation de l'économie actuelle;

- e. **élaborer et faire approuver au niveau des collectivités locales la «charte des services d'eau», partie intégrante d'une «charte locale des biens communs et des services publics».**

Dans ce cadre, nous proposons le **retour à la gestion publique des eaux minérales**, de plus en plus entre les mains des entreprises privées (opérantes en situation de monopoles locaux) dominés par deux géantes: Nestlé et Danone respectivement producteurs mondiaux n°1 et n°2 de l'industrie des eaux en bouteille. La privatisation des profits considérables engendrés par le business des eaux minérales est inacceptable.;

- f. **consolider les campagnes de sensibilisation et de mobilisation des citoyens** (en particulier des jeunes) à tous les niveaux d'éducation et de formation, en favorisant la constitution de lieux et temps alternatifs d'observation, de recherche et d'information. Il se révèle urgent promouvoir un travail collectif et permanent d'(auto) éducation sur les problématiques de l'eau.

Les solutions aux problèmes de l'eau dépendent essentiellement des valeurs et des comportements individuels, collectifs et de groupe. Prendre soin de l'eau doit devenir une valeur de base promue dans les écoles.

À la même manière, redonner présence et valence à l'eau dans les lieux publics (places, gares, jardins, aéroports, stades, écoles...), le re-introduction des «points d'eau» et de «détente» doit devenir l'une des lignes avancées d'une «nouvelle ville».

Il faut également doter les institutions publiques d'une capacité permanente d'évaluation des politiques communes, fondée sur la participation, la plus large possible, des citoyens et des représentants de la société civile. Nombreuses sont les expériences qui existent dans ce sens, par exemple au Québec, aux Pays Bas, en Suède...

Nous proposons la réalisation et la diffusion d'un «manuel» pour contrôler et évaluer les politiques de l'eau entre les mains des pouvoirs locaux en conformité avec la certification sociale citée ci-dessus (voir aussi le point suivant);

g. en fin, nous proposons d'instituer une Autorité mondiale de l'eau, sur des bases démocratiques, représentatives ayant une triple fonction:

- **législative:** il s'agirait d'une assemblée, un organe chargé d'élaborer et d'approuver les règles mondiales de base, solidaires et défendables pour une valorisation et une utilisation du bien eau (Parlement Mondial de l'Eau);
- **juridictionnelle:** nous proposons, en fait, la création d'un organe résolution des conflits et des discussions sur l'utilisation des eaux (Tribunal Mondial de l'Eau);
- **de contrôle:** nous pensons à un organe de contrôle et d'évaluation des financements publics pour actions et projets communs, internationaux et mondiaux (Agence d'Evaluation).

## AGENDA DES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Une proposition a été faite pour l'organisation du 2<sup>e</sup> Forum Alternatif Mondial de l'Eau en Suisse, à Genève, au mois de mars 2005.
- Le président de la région toscane (Italie) s'est rendu disponible pour faciliter la constitution d'une table de discussion sur les problèmes de l'eau entre les pouvoirs publics et la société civile.
- Les participants à la table ronde du 21 mars sur le rôle des institutions locales ont proposé d'organiser- à Paris/St Denis à l'occasion du 2<sup>e</sup> Forum Social Européen- une réunion des administrateurs locaux de toute l'Europe, sur le thème de la privatisation des services hydriques.
- Les parlementaires présents à la table ronde du 21 mars sur le rôle des parlements ont annoncé leur intention de former un réseau européen et mondial de parlementaires engagés sur les problématiques de l'eau. Le premier engagement du réseau s'occupera de l'opposition à l'inclusion des services hydriques dans la liste des services, objets des négociés pour un accord général sur le commerce des services au sein de l'organisation mondiale du commerce.
- À l'occasion de l'assemblée des mouvements, au soir du 21 mars sur le rôle des parlements, il a été décidé d'organiser un moment de rencontre italienne- le 12 avril 2003 à Rome- concernant les sujets qui s'opposent à la commercialisation et à la privatisation de l'eau.
- Organiser, sous initiative du Forum Alternatif Mondial de l'Eau, un «Forum de l'Eau en Palestine et Israël» dans la bande de Gaza.
- Promouvoir l'organisation en septembre 2003, en collaboration avec l'Observateur des Balkans, un séminaire sur «Danube, les Balkans et l'Europe» pour promouvoir entre autre, des projets d'expérience de «démocratie des fleuves».

